

SOCIETE DE THERAPEUTIQUE MAROCAINE



NOTICE D'INFORMATION

**RELATIVE AU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS EN VUE DE REGULARISER LE
MARCHE**

**PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
PREVUE LE 27 MARS 2006**

ORGANISME CONSEIL

B M C E  **CAPITAL**

Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM N°2/03 du 23/05/03, prise en application du décret n° 2-02-556 du 22 hija 1423 –24 février 2003- l'original de la présente notice d'information a été visé par le CDVM le 24/03/2006, sous la référence n°VI/EM/007/2006.

Ce document a été établi par SOTHEMA et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation du programme de rachat d'actions ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective du programme de rachat envisagé.

ABREVIATIONS

AGO	Assemblée Générale Ordinaire
BPF	Bonnes Pratiques de Fabrication
BVC	Bourse des Valeurs de Casablanca
CA	Chiffre d'Affaires
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CMP	Cours Moyen Pondéré
IS	Impôt sur les Sociétés
MAD	Dirham Marocain
PDG	Président Directeur Général
RN	Résultat Net
ROE	Return On Equity
SA	Société Anonyme
WAPH	West Afric Pharma

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
PARTIE I : ATTESTATIONS.....	4
I. LE CONSEIL D' ADMINISTRATION	5
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	5
III. L'ORGANISME CONSEIL	8
IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE.....	8
PARTIE II : LE PROGRAMME DE RACHAT.....	9
I. CADRE JURIDIQUE	10
II. OBJECTIFS.....	11
III. CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME.....	11
IV. FINANCEMENT DU PROGRAMME	11
V. MODALITES DE REALISATION DU PROGRAMME.....	11
VI. INCIDENCE DU PROGRAMME SUR LA SITUATION FINANCIERE DE SOTHEMA.....	15
VII. PROGRAMME DE RACHAT PRECEDENT.....	15
VIII. TRAITEMENT COMPTABLE ET FISCAL	15
PARTIE III : PRESENTATION DE SOTHEMA	17
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL.....	18
II. ACTIVITE ET ORGANISATION	21
III. REPARTITION DU CAPITAL	23
PARTIE IV : DONNEES COMPTABLES.....	26
I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISEES PAR SOTHEMA AU 31/12/2004.....	27
II. ETATS DE SYNTHESE DES DEUX DERNIERS EXERCICES.....	28

PARTIE I : ATTESTATIONS

I. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration représenté par Monsieur Omar TAZI, Président du Conseil d'Administration, atteste que, à sa connaissance, les données de la présente notice d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le programme de rachat d'actions de la société en vue de régulariser le marché. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Omar TAZI
Président-Directeur Général, SOTHEMA

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX SEMESTRIELS

Exercice du 1er Janvier au 30 juin 2005

« En exécution de la mission prévue par l'article 17 du dahir n°1-93-212 du 21 septembre 1993, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du bilan de la société « SOCIETE DE THERAPEUTIQUE MAROCAINE – SOTHEMA » au terme du premier semestre 2005 couvant la période du 1^{er} janvier 2005 au 30 juin 2005 ainsi que des montants du chiffre d'affaires, selon les normes de la profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états de synthèse ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation provisoire au 30 juin 2005, conformément aux normes de la profession. »

Fait à Casablanca, le 26 juillet 2005

Les Commissaires aux Comptes

A. BENOUDIZ
Expert Comptable membre de l'ordre
FIDUCIAIRE DES SOCIETES MAROCAINES

A. BAHRI
Expert comptable associé
FIDUCIAIRE DE FRANCE ET DU MAROC

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

Exercice du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2004

«Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, tenue le 27 mai 2004, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société « SOCIETE DE THERAPEUTIQUE MAROCAINE - SOTHEMA » au 31 décembre 2004, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de MAD 200 244 216,81 dont un bénéfice net de MAD 48 275 239,77 sont la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc.

Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse.

Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société « SOCIETE DE THERAPEUTIQUE MAROCAINE - SOTHEMA » au 31 décembre 2004, ainsi que du résultat de ses opérations et l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis au Maroc.

Vérification et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 29 avril 2005

Les Commissaires aux Comptes

A. BENOUDIZ

Expert Comptable membre de l'ordre
FIDUCIAIRE DES SOCIETES MAROCAINES

A. BAHRI

Expert comptable associé
FIDUCIAIRE DE FRANCE ET DU MAROC

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX

Exercice du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2003

«Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, tenue le 20 juin 2002, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société « SOCIETE DE THERAPEUTIQUE MAROCAINE - SOTHEMA » au 31 décembre 2003, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de MAD 165 539 745,91 dont un bénéfice net de MAD 46 088 725,98 relèvent de la responsabilité des organes de gestion de la société. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc.

Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse.

Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Les principales remarques que nous avons faites, lors de l'exécution de notre mission portent sur les points suivants :

- Votre société n'a pas procédé à la constitution d'une provision pour dépréciation des créances dont le recouvrement nous semble sérieusement compromis. Il s'agit principalement des créances se rapportant :

- Au département dentaire	MAD 709 532,00
- Et sur divers pharmaciens	MAD 488 940,00
	<hr/>
<u>ENSEMBLE</u>	MAD 1 198 472,00

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers des situations décrites ci-dessus, les états de synthèse cités au premier paragraphe nous donnent, dans la majorité de leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société « SOCIETE DE THERAPEUTIQUE MAROCAINE - SOTHEMA » au 31 décembre 2003, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérification et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 30 avril 2004

Le Commissaire aux Comptes
A. BENOUDIZ
Expert Comptable membre de l'ordre
FIDUCIAIRE DES SOCIETES MAROCAINES

Objet : Programme de rachat des actions SOTHEMA.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse sociaux tels que audités par nos soins au titre des exercices 2004 et au 30 juin 2005 ainsi que par les soins du commissaire aux comptes A BENOUDIZ au titre de l'exercice 2003.

III. L'ORGANISME CONSEIL

La présente notice d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Jaloul AYED

Président Du Directoire, BMCE CAPITAL

Tour BMCE – rond point Hassan II - Casablanca

Tél : 022 49 89 78

IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Pour toutes informations et communications financières, prière de contacter :

Mr Mohammed Rachid KADIRI, Directeur Général Adjoint

Téléphone: 022 32 01 01

Fax: 022 33 41 09

e-mail : r.kadiri@sothema.ma

PARTIE II : LE PROGRAMME DE RACHAT

I. CADRE JURIDIQUE

Le programme de rachat, dont la mise en œuvre s'inscrit dans le cadre législatif créé par la Loi n°17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes, sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le lundi 27 mars 2006 statuant aux conditions de quorum et de majorité requise.

Elle fera l'objet notamment de la résolution suivante :

L'Assemblée Générale, agissant aux termes de l'article 281 de la loi n°17-95, relative aux sociétés anonymes et en vue de régulariser le cours de la valeur Sothema –Ligne B-, autorise expressément le programme de rachat par SOTHEMA de ses propres actions en bourse des valeurs arrêté par le conseil d'administration lors de sa séance du 13 février 2006.

Les caractéristiques du programme de rachat sont fixées comme suit:

- **Nombre maximum d'actions à acquérir :** 24.000 actions, soit 2% du capital ;
- **Prix maximum d'achat et de vente:** MAD 985,00 par action ;
- **Prix minimum d'achat et de vente:** MAD 680,00 par action ;
- **Durée du programme :** 12 mois renouvelable ;
- **Mode de financement du programme :** par la trésorerie disponible

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs sans exception ni réserve au conseil d'administration à l'effet de procéder, dans le cadre des limites fixées ci-dessus, à l'exécution de ce programme de rachat des actions aux dates et conditions qui lui paraissent opportunes ».

II. OBJECTIFS

Le Conseil d'Administration souhaite mettre en œuvre un programme de rachat par SOTHEMA de ses propres actions, afin de régulariser le cours de l'action SOTHEMA sur le marché boursier.

Cet objectif sera réalisé sans pour autant fausser le bon fonctionnement de ce dernier.

III. CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME

- **Titres concernés :** Actions SOTHEMA Ligne B
- **Prix maximum d'achat et de vente:** MAD 985
- **Prix minimum d'achat et de vente :** MAD 680
- **Nombre maximum d'actions à détenir :** 24 000 actions, soit 2% du capital
- **Somme maximale à engager :** MAD 23,64 millions
- **Délai de l'autorisation :** 12 mois renouvelable à compter de la date de la réunion de l'assemblée générale qui aura à statuer sur le projet de rachat.
- **Calendrier :** Du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007

IV. FINANCEMENT DU PROGRAMME

Conformément à l'article 279 de la loi n°17-95, SOTHEMA prévoit d'assurer le financement du présent programme de rachats d'actions (à un montant maximum de MAD 23,64 millions) par ses ressources propres, et plus précisément par la mobilisation de la trésorerie disponible.

A ce titre, il est à signaler que la trésorerie nette de la société s'élève à fin décembre 2005 à MAD -140 millions. Les recettes d'exploitation prévisionnelles à percevoir, estimées en moyenne à MAD 50 millions par mois en 2006, devrait permettre de subvenir aux besoins de financement dudit programme de rachat d'actions.

V. MODALITES DE REALISATION DU PROGRAMME

Les achats et les cessions des actions SOTHEMA seront effectués à tout moment sur le Marché Central de la Bourse de Casablanca à des prix d'achat et de vente fixés sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société, dans les limites de la fourchette autorisée par l'AGO du 27 mars 2006. Ces ajustements seront approuvés dans le cadre des autorisations par les organes sociaux des dites opérations sur capital.

Dans le cadre de la réalisation du programme de rachat, SOTHEMA envisage d'intervenir en contretendance des variations excessives du cours du marché à la hausse ou à la baisse. Les opérations d'achats et de ventes se feront en fonction des situations du marché par l'intermédiaire de BMCE Capital Bourse, selon le mandat de gestion confié par SOTHEMA.

Dans le cadre du programme de rachat, BMCE Capital Bourse est libre de prendre l'initiative de réaliser des transactions à l'achat ou à la vente des actions SOTHEMA, sous réserve :

1. du respect des fourchettes légales et réglementaires ;
2. le cas échéant, du respect des conditions fixées par l'Assemblée Générale Ordinaire.

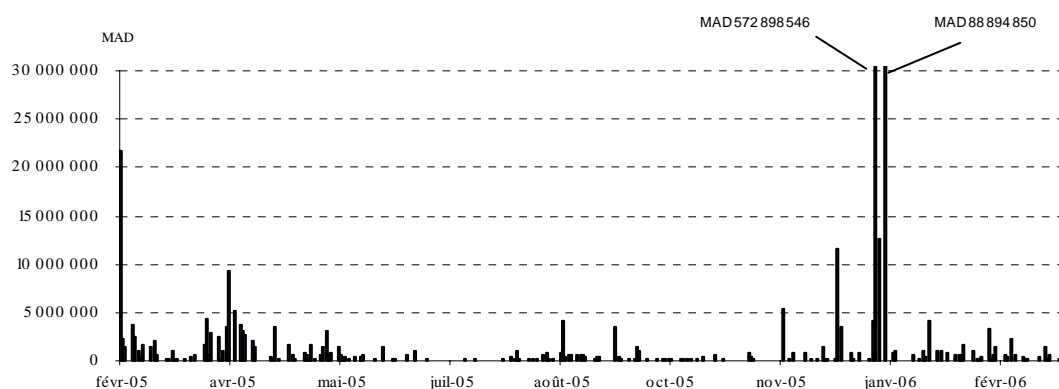
Toutefois, SOTHEMA peut limiter l'étendue des pouvoirs délégués à BMCE Capital Bourse, sans qu'il soit besoin d'une acceptation de ce dernier, à charge pour SOTHEMA de l'informer un jour ouvré franc avant la date de prise d'effet de la limitation.

BMCE Capital Bourse est tenue :

- d'établir et de transmettre à SOTHEMA un avis d'opéré à la réalisation de chaque transaction. Cet avis reprendra toutes les caractéristiques de la transaction : date de l'opération, date de règlement, lieu d'exécution (marché central ou marché de bloc) sens de l'opération (achat ou vente), cours d'exécution, montants bruts, commissions société de bourse, commissions Bourse de Casablanca, montants TVA et montants nets ;
- d'établir et de transmettre à SOTHEMA, chaque semaine, une analyse du marché des actions SOTHEMA, de manière à permettre au mandant d'apprécier la régularisation dudit marché.

1. Évolution de la liquidité :

Evolution des volumes traités entre le 22 février 2005 et le 17 mars 2006



Source :BVC

Sur la période allant du 22 février 2005 au 17 mars 2006, les échanges portant sur le titre SOTHEMA B se sont montés à 611 007 actions, soit 104,0% du capital de la société réservé au grand public, pour un volume global de MAD 877,3 millions, au cours moyen pondéré de clôture de MAD 717,9. La moyenne quotidienne des volumes traités s'établit à MAD 3,3 millions, correspondant à 2 306 titres négociés par session.

Au courant de cette période, le volume maximum par séance a été enregistré le 28 décembre 2005, soit 400 611 titres SOTHEMA B échangés en 206 contrats au cours unitaire unique de MAD 715 et 4 contrats à MAD 727 par action. Cette séance a généré un volume de transaction de MAD 572,9 millions.

En intégrant les transactions réalisées sur le Marché de Blocs, les échanges ont totalisé durant cette même période 641 407 titres, portant le niveau de liquidité¹ globale de l'action SOTHEMA B à

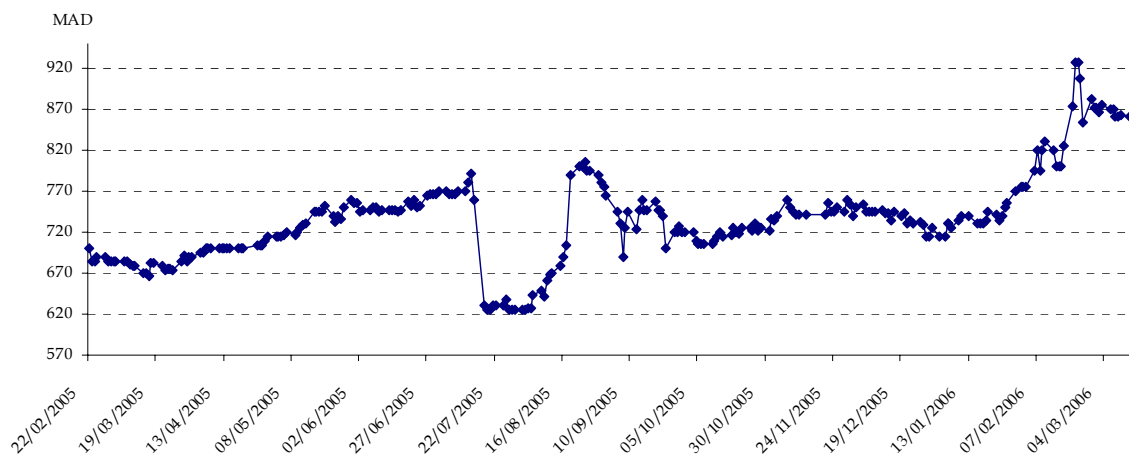
¹ La liquidité représente le rapport entre le cumul de titres échangés pendant une période donnée (1 année) et le nombre total de titres formant le capital.

109,2%. Ces transactions ont drainé un volume global de MAD 921,9 millions, soit un cours moyen pondéré² de MAD 718,6.

Il convient de préciser que le taux de cotation³ sur la période d'observation de l'action SOTHEMA B se fixe à 98,2%.

2. Évolution du cours et de la volatilité :

Evolution du cours de SOTHEMA B entre le 22 février 2005 et le 17 mars 2006



Source : BVC

Entre le 22 février 2005 et le 17 mars 2006, le cours moyen pondéré de la valeur SOTHEMA B ressort à MAD 717,9 avec des extremums de clôture de MAD 926,0 et de MAD 625,0. Au cours de cette période, le titre SOTHEMA B a sous-performé le marché, laissant ressortir une performance ajustée⁴ de 43,0%⁵ contre 52,0% pour le MASI et 56,5% pour le MADEX.

Volatilité	3 mois	1 ans glissant	Du 22 février 2005 au 17 mars 2005
SOTHEMA B	30,0%	25,5%	24,9%
MADEX	23,5%	14,0%	14,2%
Volatilité relative	1,3	1,8	1,8

Volatilités comparées du titre SOTHEMA B et du MADEX

Source : BMCE Capital

La volatilité du titre SOTHEMA B, retracée dans le tableau ci-dessous, traduit des fluctuations plus importantes que celle du MADEX, son indice de référence.

En effet, entre le 22 février 2005 et le 17 mars 2006, elle se situe à 24,9% pour SOTHEMA B contre 14,2% pour le MADEX. La volatilité sur une année glissante ressort pour sa part à 25,5% comparativement à 14,0% pour l'indicateur des valeurs du continu. Sur les trois derniers mois, elle s'établit à 30,0% pour SOTHEMA B contre 23,5% pour le baromètre des valeurs les plus liquides.

² Le cours moyen pondéré est obtenu en divisant le volume global *one way* réalisé sur la période par le nombre d'actions échangées au cours de cette même période.

³ Il s'agit du nombre de jours de cotation de l'action divisé par le nombre de jours ouvrables.

⁴ Rendement tenant compte de l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq ancienne dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée en juillet 2005 par incorporation de MAD 20 millions sur les réserves de la société.

⁵ Comparativement à une performance de 19,1% hors effet attribution gratuite de titres.

Pour son calcul, la volatilité est obtenue par l'écart-type des variations quotidiennes du cours de l'action (exprimées en base logarithmique), multiplié par la racine carrée du nombre de jours considérés. De manière générale, la formule est la suivante :

$$R_t = \ln\left(\frac{P_t + D_t^*}{P_{t-1}}\right) \qquad VH = \sqrt{250} * \sqrt{\frac{1}{N-1} \sum_1^t (R_t - \bar{R})^2}$$

Avec :

P_t est le cours jour t ;

P_{t-1} est le cours de la veille du jour t ;

D_t est le dividende détaché en t ;

R_t est appelé rendement ;

VH est la volatilité historique annualisée, sur une base d'un an, soit 250 séances boursières.

T : Nombre de performances calculées pendant la période.

R_t^* : Rendement augmenté du dividende.

Tracking du cours du titre SOTHEMA B

	Cours Moyen Pondéré	Extremums (MAD)		Moyenne des titres échangés sur le MC par séance
		Plus Haut	Plus Bas	
2005				
Février ⁶	702,76	700	685	4 513
Mars	685,00	692	666	646
Avril	699,38	715	690	1 467
Mai	734,99	759	715	518
Juin	751,13	767	744	145
Juillet	718,07	791	625	42
Août	740,02	805	625	412
Septembre	747,89	765	690	288
Octobre	718,65	730	706	97
Novembre	745,82	760	734	347
Décembre	715,98	753	715	22 162
2006				
Janvier	736,77	770	715	472
Février	799,53	926	775	588
Mars ⁷	859,10	875	829	176

Source : BVC

⁶ A partir du 22 février 2005.

⁷ Jusqu'au 17 mars 2006.

VI. INCIDENCE DU PROGRAMME SUR LA SITUATION FINANCIERE DE SOTHEMA

L'intention de SOTHEMA n'étant pas d'annuler les titres rachetés, le programme n'aura pas d'incidence sur les comptes de la société autre que l'enregistrement des plus ou moins values éventuelles constatées au compte de résultat en fonction des cours de l'action au moment de l'exécution des ordres d'achat ou de vente des titres.

En faisant l'hypothèse que SOTHEMA acquière tous les titres au prix maximum de MAD 985 et les revende tous au prix minimum de MAD 680, la moins-value maximale serait de MAD 7,32 millions.

VII. PROGRAMME DE RACHAT PRECEDENT

SOTHEMA n'a opéré aucun programme de rachat en bourse de ses propres actions précédemment.

Signalons, toutefois, que la société avait confié à BMCE Capital Bourse un mandat d'animation du titre SOTHEMA. Ledit mandat portait sur une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Depuis sa mise en place, au lendemain de l'introduction en bourse de SOTHEMA, ce contrat d'animation a donné lieu à des opérations en achat-vente portant sur l'échange d'un total de 18 875 actions à des cours oscillant entre MAD 625 et MAD 926. Le total des titres achetés et vendus se monte respectivement à 10 742 et 8 133 actions, générant hors opérations sur titres une plus value de MAD 134 247,85 et une moins value de MAD -119 595,55, soit une plus value nette de MAD 14 652,30.

VIII. TRAITEMENT COMPTABLE ET FISCAL

1. Traitement comptable :

Les rachats de ses propres actions par SOTHEMA sont comptabilisées à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition au niveau des titres et valeurs de placements.

Les plus et moins values constatées lors de la cession sont enregistrées au compte de produit et charges.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base du cours de bourse. Seules, les moins-values latentes pourraient donner lieu à la constitution de provisions pour dépréciation.

2. Régime fiscal :

Régime fiscal applicable aux profits de cession

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse des Valeurs de Casablanca sont imposables en totalité.

Par dérogation aux dispositions de l'article 163-I du livre d'assiette et de recouvrement institué par l'article 6 de la loi de finances n° 35-05 pour l'année 2006, les personnes morales soumises à l'Impôt sur les Sociétés (IS) qui, procèdent à des cessions de titres de participation bénéficient, pour une période de deux ans allant du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2007, d'un abattement appliqué sur le profit net global des cessions, obtenu après imputation des pertes résultant des cessions.

Le taux de l'abattement est de :

Rachat d'Actions de SOTHEMA
Notice d'Information

- 25% si le délai écoulé entre l'année d'acquisition et l'année de cession est supérieur à 2 ans et inférieur ou égal à 4 ans ;
- 50% si le délai écoulé entre l'année d'acquisition et l'année de cession est supérieur à 4 ans.

Régime fiscal applicable aux dividendes

Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes.

PARTIE III : PRESENTATION DE SOTHEMA

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

- **Dénomination sociale :** SOCIETE DE THERAPEUTIQUE MAROCAINE, SOTHEMA
- **Siège social :** Casablanca – Centre de Bouskoura – BP n°1
- **Forme juridique :** Société Anonyme de droit privé marocain régie par la loi N° 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes.
- **Date de constitution :** 26 janvier 1976
- **Durée de vie :** 99 ans
- **Objet social :** Selon l'article 3 des statuts, la société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :
(Article 3 des statuts)
 - La représentation, l'achat et la vente de tous, les produits pharmaceutiques, chimiques, hygiéniques, biologiques, vétérinaires, d'herboristerie, de droguerie, de parfumerie et en général de tous produits qui en sont dérivés ;
 - La préparation, la fabrication, la transformation, le conditionnement, le façonnage, la distribution, l'importation, et l'exportation de tous les produits ci-dessus mentionnés, des produits médicaux, paramédicaux, de tout appareil médical, paramédical et de tout matériel chirurgical ;
 - L'étude, l'acquisition sous toutes ses formes, l'apport, la cession, l'exploitation de tous brevets, marques, procédés et licences ;
 - La participation directe ou indirecte de la société dans toutes les opérations de cette nature, soit par voie de création de société, d'apports à des sociétés déjà existantes, de fusion, d'alliance ou d'entente avec elles, d'association en participation, de cession, de location à des sociétés ou à toute autre personne de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers ou immobiliers de commandites d'avances, de prêts ou autrement ;
 - Et généralement participer à toutes opérations se rattachant directement ou indirectement au dit objet social et pouvant contribuer au développement de la société.
- **Capital social :** MAD 120 000 000 réparti en 1 200 000 actions d'une valeur nominale de MAD 100.
(au 31/12/2005)
- **Exercice social :** Du 1^{er} janvier au 31 décembre
- **Tribunal compétent en cas de litige :** Tribunal de Commerce de Casablanca.
- **Numéro d'Inscription au Registre de Commerce** 35 631
- **Téléphone :** 022 32 01 01
- **Télécopie :** 022 33 41 09

- **Site Web :** www.sothema.com
- **E-mail :** sothema@sothema.com
- **Consultation des documents juridiques :** Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi et les statuts en faveur des actionnaires et des tiers peuvent être consultés au siège social de la Société, à Casablanca, au Centre de Bouskoura –BP n°1.
- **Liste des textes législatifs applicables à l'émetteur :** La Société est régie par le droit marocain, la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, ainsi que par ses statuts.

De par son activité, elle est régie par les Dahir suivants :

Dahir portant loi n°1-76-432 du 25 safar 1397 (15 février 1977) modifiant et complétant le Dahir n°1-59-367 du 21 Chaabane 4379 (19 février 1960) portant réglementation de l'exercice des professions de pharmacien ;

Dahir portant loi n° 1-75-286 du 25 hija 1396 (17 décembre 1976) créant l'Office National des produits pharmaceutiques et du matériel médical ; Dahir portant loi n° 1-75-453 du 25 hija 1396 (17 décembre 1976) instituant un ordre des pharmaciens ;

Dahir n° 1-59-188 du 5 kaada 1378 (13 mai 1959) instituant une taxe exceptionnelle et provisoire sur les importations de spécialités pharmaceutiques et de médicaments sous cachets ;

Dahir du 24 Rebia I 1369 (14 janvier 1950) réglementant la fabrication, la vente et la distribution des vaccins, des sérums thérapeutiques et de divers produits biologiques.

De par sa cotation sur la Bourse des Valeurs, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00 et 52-01 ;
- Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié dans le projet d'amendement de juin 2004 qui devrait entrer en vigueur sous peu ;
- Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01 ;
- Dahir portant loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs ;

- Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
- Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier.

II. ACTIVITE ET ORGANISATION

1. Historique et Activités

SOTHEMA est une société marocaine spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de médicaments.

Créée en 1976 sous la dénomination de Société de Thérapeutique Marocaine, la société a développé ses activités en collaboration avec le laboratoire américain Eli Lilly et le laboratoire français Laphal. Au départ, SOTHEMA était exclusivement orientée vers l'importation et la fabrication de bains de bouche et de dentifrices.

Depuis 1979, la société s'est engagée dans la fabrication de médicaments au sein de ses propres unités de production.

La première unité de production de SOTHEMA démarre en 1981 avec la fabrication d'unités injectables et de Céphalosporines sous licence des laboratoires Lilly, avant de se lancer dans la fabrication d'insuline sous licence.

En 1997, dans le souci de se mettre en conformité avec les Bonnes Pratiques de Fabrication -BPF-, SOTHEMA entame la construction d'une unité de pénicilline séparée des autres unités de production. C'est également à partir de cette date que la société se lance dans des activités de façonnage pour le compte de laboratoires nationaux.

En 2000, les laboratoires SOTHEMA démarrent la production de Céphalosporines à travers une unité dédiée, en conformité avec les BPF.

Une quatrième unité spécialisée dans la production de sérum en poches souples est inaugurée en 2003, en collaboration avec les laboratoires Aguetant.

A ce jour, les quatre unités de production des laboratoires SOTHEMA s'étendent sur 47 000 m² couverts pour un terrain de 40 000 m². D'autre part, la société dispose d'une gamme de 230 références de produits, est en partenariat avec 32 commettants internationaux et compte 463 salariés.

La cinquième unité de production de SOTHEMA devrait voir le jour au deuxième semestre 2007. De plus, la stratégie d'expansion de la société en Afrique sub-saharienne s'est concrétisée par la création d'une filiale au Sénégal courant 2004, WEST AFRIC PHARMA.

2. Filiales

Les laboratoires SOTHEMA comptent deux filiales : WEST AFRIC PHARMA et TABID. Les principales caractéristiques de ces deux entités sont exposées ci-dessous :

		West Afric Pharma -WAPH-	Tabid
Siège social		16 Av. des Jambaar Dakar, Sénégal	BP 1 Bouskoura Casablanca
Activité		Industrie pharmaceutique	Société civile immobilière
Montant du capital		MAD 1 000 000	MAD 3 000 000
Valeur nominale de l'action		MAD 156,11	MAD 30 000
Actions détenues	Nombre	3 267	95
	% total	51%	95%
Droits de vote détenus	Nombre	3 267	95
	% total	51%	95%
Autres actionnaires (détenant plus de 5%)		M. Med Amrani (22%)	Néant
		M. Med Lahlou (22%)	Néant
Exercice 2004	CA	457 612	ND
	RN	-836 867	ND
	Dividendes perçus (en MAD)	0,0	0,0

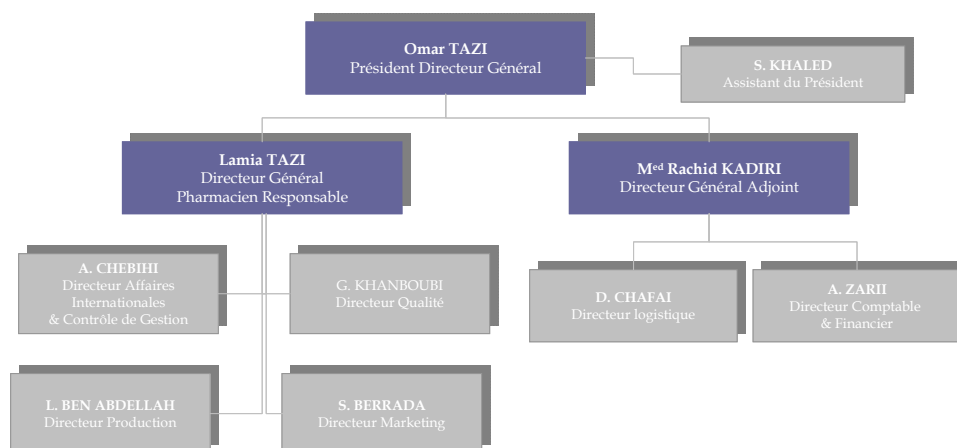
Source : SOTHEMA

Les Laboratoires SOTHEMA entretiennent une relation essentiellement commerciale avec sa nouvelle filiale West Afric Pharma, qui achète et distribue des médicaments auprès de SOTHEMA moyennant une commission.

La société TABID est, quant à elle, une société civile immobilière détenue à 95% par les laboratoires SOTHEMA. Cette société est propriétaire des terrains de construction des usines de sa maison mère et perçoit un loyer annuel dérisoire

3. Organisation

Les laboratoires SOTHEMA sont dirigés par M. Omar TAZI en qualité de Président Directeur Général. La Direction de la société est également assurée par Mme Lamia TAZI (Directeur Général), M. Mohamed Rachid KADIRI (Directeur Général Adjoint), M. A. CHEBIHI (Directeur Affaires Internationales & Contrôle de Gestion), M. G. KHANBOUBI (Directeur Qualité), M. L. BEN ABDELLAH (Directeur Production), M. S. BERRADA (Directeur Marketing), M. D. CHAFAI (Directeur Logistique), et M. A. ZARII (Directeur Comptabilité & Finances).



Source : SOTHEMA

III. REPARTITION DU CAPITAL

1. Structure du capital

Afin de respecter la législation et les textes régissant la profession pharmaceutique, il existe deux catégories d'actions (cf. article 7 des statuts) :

- les actions de catégorie A, numérotées de 1 à 612 000, représentent 51% du capital de la société et doivent être obligatoirement nominatives et détenues par des personnes physiques admises à exercer la profession de pharmacien ;
- les actions de catégorie B, numérotées de 612 001 à 1 200 000, représentent 49% du capital de la société et peuvent être nominatives ou au porteur et détenues par toutes personnes physiques ou morales.

2. Répartition du capital

A ce jour, le capital social de SOTHEMA s'établit à MAD 120 000 000, entièrement libéré, réparti en 1 200 000 actions de valeur nominale MAD 100.

Actionnaire	Nombre d'actions détenues	Part dans le capital	Nombre de droits de vote	Part des droits	Répartition du capital par type d'action	
					Ligne A	Ligne B
Omar TAZI	345 457	28,79%	345 457	28,79%	345 457	-
Abdelaziz BERRADA	116 642	9,72%	116 642	9,72%	-	116 642
Abdelmajid CHRAIBI	129 056	10,75%	129 056	10,75%	129 056	-
Mohammed TAZI	53 514	4,46%	53 514	4,46%	-	53 514
Badiaa TAZI	81 457	6,79%	81 457	6,79%	-	81 457
Abdelhak TAHIRI	68 746	5,73%	68 746	5,73%	41 498	27 248
Najia TAZI	66 011	5,50%	66 011	5,50%	-	66 011
Halima BERRADA	48 000	4,00%	48 000	4,00%	48 000	-
Omar CHAOUI	48 000	4,00%	48 000	4,00%	28 660	19 340
Bahia BERRADA	32 075	2,67%	32 075	2,67%	-	32 075
Mohammed SEFRIQUI	12 749	1,06%	12 749	1,06%	7 650	5 099
Tam LAHLOU	2 146	0,18%	2 146	0,18%	-	2 146
Karim BERRADA	10 200	0,85%	10 200	0,85%	-	10 200
Mohammed DIOURI	226	0,02%	226	0,02%	-	226
El Ghali TAHIRI	1 020	0,09%	1 020	0,09%	-	1 020
Lamia TAZI	6 815	0,57%	6 815	0,57%	4 744	2 071
Flottant	177 886	14,82%	177 886	14,82%	6 935	170 951
TOTAL	1 200 000	100,00%	1 200 000	100,00%	612 000	588 000

Source : SOTHEMA

A la date d'élaboration de la présente notice d'information, M. Omar Tazi, Président du conseil d'administration de SOTHEMA, détient directement 28,79% du capital social et des droits de vote de la société. Mesdames Halima Berrada et Lamia Tazi, toutes deux membres du conseil d'administration détiennent respectivement 4,00% et 0,57% du capital social et des droits de vote de la société et Messieurs Abdelaziz Berrada, Abdelhak Tahiri, Karim Berrada et Mohamed Sefrioui, également membres du conseil d'administration, détiennent respectivement 9,72%, 5,73%, 0,85% et 1,06% du capital social et des droits de vote.

A ce jour, aucun pacte d'actionnaires n'a été signé entre les actionnaires de SOTHEMA.

3. Evènements récents et perspectives

Evènements récents :

Courant 2005, SOTHEMA a inauguré sa filiale sénégalaise WEST AFRIC PHARMA, basée à Dakar. A ce jour, cette unité est encore à l'état embryonnaire et dédie son activité à la distribution des produits fabriqués par sa maison mère. WEST AFRIC PHARMA débutera sa production à partir du troisième trimestre 2006.

Principaux chiffres relatifs à l'exercice 2004 et au premier semestre 2005 :

En M MAD	2003	2004	Var 04/03	S1 2004	S1 2005	Var S1 05/S1 04
Chiffre d'affaires	503,6	519,1	+3,1%	269,2	264,9	-1,6%
Résultat d'exploitation	84,1	80,1	-4,7%	35,1	40,3	14,8%
Résultat net	46,1	48,3	+4,7%	17,8	25,5	42,9%

Source : SOTHEMA

A l'issue de l'exercice 2004, le chiffre d'affaires de la SOCIETE THERAPEUTIQUE MAROCAINE est en augmentation de 3,1% à M MAD 519,1 contre M MAD 503,6 une année auparavant. Les revenus 2004 proviennent à près de 70% de l'activité fabrication.

Pour sa part, le résultat d'exploitation se replie de 4,7% à M MAD 80,1. Cette situation s'explique essentiellement par la dégradation de 8,0% à M MAD 94,5 de l'excédent brut d'exploitation. Ainsi, la marge opérationnelle perd 1,3 points pour s'établir à 15,4%.

Soutenu principalement par une progression d'éléments non récurrents, constitués du solde des dotations et reprises des provisions pour investissements, le résultat net ressort en hausse de 4,7% à M MAD 48,3 comparativement à M MAD 46,1 en 2003.

Au 30 juin 2005, SOTHEMA génère un chiffre d'affaires semestriel en retrait de 1,6% à M MAD 264,9, dont 80% réalisé sur le marché privé.

Le résultat d'exploitation se hisse de 14,8% à M MAD 40,3, reflétant l'effet favorable de la fabrication en local de l'insuline 100 unités au lieu de son importation. La marge opérationnelle s'élargit de ce fait de 2,2 points pour s'établir à 15,2%.

Au final, intégrant une quasi-neutralisation du déficit du résultat non courant, le résultat net de la société ressort en accroissement de 42,9% à M MAD 25,5.

Perspectives 2006 :

Dans le cadre du développement de ses activités tant au niveau national qu'international, SOTHEMA prévoit de procéder à une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne entre M MAD 60 et M MAD 80 au cours du second semestre 2006. Le but de cette opération est de pouvoir garantir le financement d'une nouvelle unité de stériles de 10 000 m² couverts sur le même site de Bouskoura.

Cette unité, prévue pour être totalement stérile, regroupera tous les anciens blocs stériles en chaîne automatique.

PARTIE IV : DONNEES COMPTABLES

I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISEES PAR SOTHEMA AU 31/12/2004

ACTIF IMMOBILISE	
A. EVALUATION A L'ENTREE	
1.Immobilisations en non-valeurs	Charges réelles
2.Immobilisations incorporelles	Coût d'acquisition
3.Immobilisations corporelles	Coût d'acquisition
4.Immobilisations financières	Prix d'achat
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1.Méthodes d'amortissement	Linéaire jusqu'au 31/12/1996 ; dégressif pour les immobilisations acquises à partir de 1997 ;
2.Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Selon le risque
3.Méthodes de détermination des écarts de conversion- Actif	Cours connu au moment des écritures d'inventaire
ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A. EVALUATION A L'ENTREE	
1.Stocks	
*Matières premières	Coût d'acquisition
*Produits finis en cours	Coût de production
2.Créances	
	Montant nominal
3.Titres et valeurs de placement	
	Prix d'achat
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1.Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Selon le degré du contentieux
2.Méthodes de détermination des écarts de conversion -Actif	Cours connu au moment des écritures d'inventaire
FINANCEMENT PERMANENT	
1.Méthodes de réévaluation	
	Néant
2.Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	
	Selon budget triennal
3.Dettes de financement permanent	
	Coût réel d'entrée
4.Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	
	Cours de fin d'exercice
5.Méthodes de détermination des écarts de conversion -Passif	
	Cours connu au moment des écritures d'inventaire
PASSIF CIRCULANT	
1.Dettes de passif circulant	
	Coût réel d'entrée
2.Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	
	Cours de fin d'exercice
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion –Passif	
	Cours connu au moment des écritures d'inventaire
TRESORERIE	
1.Trésorerie – Actif	
	Coût réel d'entrée
2.Trésorerie – Passif	
	Coût réel d'entrée
3.Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	
	Néant
4.Effet à l'escompte	
	Les tombées sont constatées 15 jours après l'échéance.

Source : SOTHEMA

II. ETATS DE SYNTHESE

- Bilan 2003, 2004 et au 30 juin 2005
- Compte des produits et charges 2003, 2004 et au 30 juin 2005
- Tableau de financement de l'exercice 2003 et 2004
- Etat des soldes de gestion 2003 et 2004
- Etat des informations complémentaires relatives au dernier exercice sauf mention spécifique :
 - Tableau des immobilisations autres que financières (B2)
 - Tableau des Amortissements (B2 bis)
 - Plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations(B3)
 - Tableau des titres de participations (B4) des deux derniers exercices
 - Tableau des provisions (B5)
 - Tableau des créances (B6) des deux derniers exercices
 - Tableau des dettes (B7) des deux derniers exercices
 - Tableau des sûretés réelles données ou reçues (B8)
 - Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de Crédit bail (B9)
 - Tableau des biens en crédit bail (B10)
 - Tableau d'affectation des résultats intervenue en cours de l'exercice (C2)
 - Datations et événements postérieurs au dernier exercice clos(C5)

BILANS 2003-2004

ACTIF en MAD	2004			2003
	BRUT	DAP	NET	NET
Immobilisations en non valeurs	326 852	326 852	0	0
Frais préliminaires	106 650	106 650	0	0
Charges à répartir sur plusieurs exercices	220 202	220 202	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	11 521 520	5 947 271	5 574 249	5 407 652
Immobilisations en recherche et développement	182 855	0	182 855	0
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	11 338 665	5 947 271	5 391 393	5 407 652
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	225 630 571	84 486 649	141 143 922	129 377 467
Terrains	9 719 400	0	9 719 400	5 175 000
Constructions	99 162 070	37 535 230	61 626 841	57 979 092
Installations techniques, matériel et outillage	92 822 796	38 222 149	54 600 647	53 653 648
Matériel de transport	3 124 004	1 967 448	1 156 556	803 174
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	12 092 599	6 578 641	5 513 958	5 176 323
Autres immobilisations corporelles	341 277	183 182	158 095	191 511
Immobilisations corporelles en cours	8 368 425	0	8 368 425	6 398 719
Immobilisations financières	5 078 163	0	5 078 163	3 523 463
Prêts immobilisés	0	0	0	0
Autres créances financières	188 389	0	188 389	162 189
Titres de participation	4 889 774	0	4 889 774	3 361 274
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Ecarts de conversion (Actif immobilisé)	0	0	0	0
Diminution des créances immobilisées	0	0	0	0
Augmentation des dettes de financement	0	0	0	0
Actif immobilisé	242 557 106	90 760 772	151 796 334	138 308 582
Stocks	139 629 387	4 889 885	134 739 502	152 521 950
Marchandises	35 877 998	330 450	35 547 548	39 999 086
Matières et fournitures consommables	44 536 167	3 490 879	41 045 288	54 403 249
Produits en cours	24 818 166	35 712	24 782 455	10 953 785
Produits intermédiaires et produits résiduels			0	0
Produits finis	34 397 056	1 032 845	33 364 211	47 165 831
Créances de l'actif circulant	141 652 094	3 628 882	138 023 212	172 494 541
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	422 556	0	422 556	160 880
Clients et comptes rattachés	124 354 020	3 628 882	120 725 138	154 998 574
Personnel	1 739 407	0	1 739 407	1 517 806
Etat	7 818 383	0	7 818 383	9 843 047
Comptes d'associés	0	0	0	0
Autres débiteurs	168 446	0	168 446	1 347 209
Comptes de régularisation actif	7 149 283	0	7 149 283	4 627 025
Titres et valeurs de placement	0	0	0	0
Ecarts de conversion (Actif circulant)	698 848	0	698 848	1 059 923
Actif circulant hors trésorerie	281 980 329	8 518 767	273 461 562	326 076 414
Trésorerie Actif	1 543 164	0	1 543 164	7 665 473
Chèques et valeurs à encaisser	0	0	0	0
Banques, T.G. et C. P.	1 520 274	0	1 520 274	7 640 298
Caisse, Régies d'avances et accreditifs	22 890	0	22 890	25 175
Total actif Circulant	283 523 493	8 518 767	275 004 726	333 741 887
Total Actif	526 080 599	99 279 540	426 801 059	472 050 469

PASSIF en MAD	2004	2003
Total des Capitaux Propres	163 832 979	131 557 739
Capital social ou personnel	100 000 000	80 000 000
Actionnaires, capital souscrit non appelé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 627 129	3 802 727
Réserve réglementée		
Autres réserves		
Report à nouveau	9 930 610	1 666 286
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	48 275 240	46 088 726
Capitaux propres et assimilés	36 411 238	33 982 007
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	36 411 238	33 982 007
Dettes de financement	43 414 709	65 316 621
Emprunts obligataires		
Crédit à moyen terme		
Autres dettes de Financement	43 414 709	65 316 621
Provisions durables pour risques et charges	441 791	580 000
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	441 791	580 000
Ecart de conversion passif	0	362 227
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement	0	362 227
Financements permanents	244 100 717	231 798 594
Dettes du passif circulant	109 831 825	174 320 401
Fournisseurs et comptes rattachés	95 977 569	150 785 967
Clients créditeurs, avances et acomptes	517 513	390 648
Personnel	2 115 992	1 989 419
Organismes sociaux	1 995 116	1 795 960
Etat	4 375 425	12 239 907
Comptes d'associés		
Autres créanciers	4 701 099	6 661 824
Comptes de régularisation Passif	149 111	456 676
Autres provisions pour risques et charges	738 448	1 079 723
Ecart de conversion (Passif circulant)	1 954 960	4 398 393
Passif circulant hors trésorerie	112 525 233	179 798 517
Trésorerie passif	70 175 110	60 453 358
Crédits d'escompte	38 085 611	48 540 661
Crédits de trésorerie	30 000 000	9 758 047
Banque de régularisation	2 089 499	2 154 650
Total passif circulant	182 700 343	240 251 875
Total Passif	426 801 060	472 050 469

CPC 2003-2004

Compte de Produits et de Charges en MAD	2004	2003
Ventes de marchandises en l'état	161 537 804	207 773 121
Ventes de biens et de services produits	357 527 817	295 847 228
Chiffre d'affaires (H.T.)	519 065 621	503 620 348
Variation de stocks de produits	167 935	22 272 443
Immob. produites par l'entr. pour elle-même		
Subventions d'exploitation	1 498 773	858 895
Autres produits d'exploitation	1 490 930	
Reprises d'exploitation; transferts de charges	7 326 971	1 975 301
Produits d'exploitation	529 550 231	528 726 987
Achats revendus de marchandises	119 681 711	157 769 837
Achats consommés de matières et fournitures	169 747 302	160 285 519
Autres charges externes	67 270 681	46 108 415
Impôts et taxes	1 033 977	991 768
Charges du personnel	68 455 622	58 865 740
Autres charges d'exploitation		
Dot.d'expl. (amort;prov)	23 259 465	20 610 530
Charges d'exploitation	449 448 758	444 631 808
Résultat d'exploitation	80 101 473	84 095 179
Produits de titres de participation		
Gains de change	4 237 614	5 155 325
Intérêts et autres produits financiers	1 642	29
Reprises financières;transfert de charges	1 872 023	877 607
Produits financiers	6 111 280	6 032 960
Charges d'intérêts	5 782 796	6 279 355
Perte de change	1 827 246	2 892 043
Autres charges financières	122 778	154 064
Dotations financières	698 848	1 059 923
charges financières	8 431 668	10 385 385
Résultat financier	-2 320 388	-4 352 425
Résultat courant	77 781 085	79 742 754
Produits de cessions d'immobilisations	122 000	53 902
Subvention d'équilibre		
Reprises sur subventions d'invest		
Autres produits non courants	82 036	2 205 150
Reprises non courantes;transferts de charges	7 078 994	10 367 108
Produits non courant	7 283 031	12 626 160
VNCA des immobilisations cédées	1 613 745	43 647
Subventions accordées		
Autres charges non courantes	3 943 795	1 287 989
Dotations non courantes aux amort et provisions	9 370 016	23 259 612
Charges non courantes	14 927 556	24 591 248
Résultat non courant	-7 644 526	-11 965 088
Résultat avant impôts	70 136 560	67 777 666
Impôts sur les résultats	21 861 320	21 688 940
Résultat net de l'exercice	48 275 240	46 088 726

ESG 2003-2004

Tableau de Formation des Résultats en MAD	2004	2003
Ventes de marchandises en l'état	161 537 804	207 773 121
Achats revendus de marchandises	119 681 710	157 769 837
Marge Brute sur ventes en l'état	41 856 094	50 003 284
Ventes de biens & services produits	357 527 817	295 847 228
Variation de stocks de produits	167 935	22 272 443
Immobilisations produites par l'entreprise elle-même		
Production de l'exercice	357 695 753	318 119 670
Achats consommés de matières et fournitures	169 747 302	160 285 519
Autres charges externes	67 270 681	46 108 415
Consommation de l'exercice	237 017 983	206 393 933
Valeur Ajoutée	162 533 864	161 729 021
Subventions d'exploitation	1 498 773	858 895
Impôts et taxes	1 033 977	991 768
Charges de personnel	68 455 622	58 865 740
Excédent Brut d'Exploitation	94 543 038	102 730 407
Autres produits d'exploitation	1 490 930	
Autres charges d'exploitation		
Reprises d'exploitation: transferts de charges	7 326 971	1 975 301
Dotations d'exploitation	23 259 465	20 610 530
Résultat d'exploitation	80 101 474	84 095 179
Résultat financier	-2 320 388	-4 352 425
Résultat courant	77 781 086	79 742 754
Résultat non courant	-7 644 526	-11 965 088
Impôt sur les résultats	21 861 320	21 688 940
Résultat net de l'exercice	48 275 240	46 088 726

Tableau de financement en MAD	2004		2003	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
<u>I- Ressources stables</u>				
. Autofinancement réel		52 046 588		62 820 054
. Cessions et réductions d'immobilisations		122 000		53 902
. Augmentation des capitaux propres et assimilés				30 362 227
. Augmentation des dettes financières				
Total des ressources stables (1)		52 168 588		93 236 183
<u>II- Emplois stables</u>				
. Acquisition des immobilisations	31 125 453		27 310 485	
. Remboursement des capitaux propres				
. Remboursement des dettes financières	21 901 912		18 626 788	
. Emplois en non valeurs	326 852			
Total emplois stables (2)	53 354 217		45 937 273	
Variation du besoin de financement global (3)	14 658 431			16 254 836
Variation de la trésorerie (4) = (1) - (2) + ou - (3)		15 844 061	63 553 745	
TOTAL GENERAL	68 012 648	68 012 648	109 491 018	109 491 018

BILANS SEMESTRIELS 2004-2005

ACTIF en MAD	juin-05			juin-04
	BRUT	DAP	NET	NET
Immobilisations en non valeurs	3 826 225	1 201 695	2 624 529	106 650
Frais préliminaires	106 650	106 650		106 650
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3 719 575	1 095 045	2 624 529	
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations Incorporelles	11 521 520	7 050 281	4 471 239	5 962 431
Immobilisations en recherche et développement	182 855		182 855	
Brevets , marques, droits et valeurs similaires	11 338 665	7 050 281	4 288 384	5 962 431
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	236 777 052	91 567 899	145 209 153	133 289 185
Terrains	9 719 400		9 719 400	5 175 000
Constructions	100 621 244	40 308 779	60 312 465	56 743 004
Installations techniques, matériel et outillage	95 821 050	41 955 906	53 865 144	53 847 083
Matériel de transport	2 824 004	1 876 308	947 696	958 374
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	13 000 831	7 228 514	5 772 317	5 728 000
Autres immobilisations corporelles	341 277	198 392	142 885	174 505
Immobilisations corporelles en cours	14 449 247		14 449 247	10 663 218
Immobilisations financières	5 078 163	0	5 078 163	3 525 263
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	188 389		188 389	163 989
Titres de participation	4 889 774		488 974	3 361 274
Autres titres immobilisés				
Ecart de conversion (Actif immobilisé)	0	0	0	0
Diminution des créances immobilisées	0	0	0	0
Augmentation des dettes de financement	0	0	0	0
Actif immobilisé	257 202 959	99 819 874	157 383 085	142 883 529
Stocks	155 830 880	5 070 338	150 760 542	152 707 348
Marchandises	44 535 609	805 882	43 729 727	33 467 411
Matières et fournitures consommables	50 449 625	2 951 201	47 496 425	52 333 333
Produits en cours	24 850 052	48 512		22 297 249
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis	35 995 594	1 264 744	34 730 849	44 609 354
Créances de l'actif circulant	203 610 177	3 749 157	199 861 020	164 989 100
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	391 826		391 826	379 061
Clients et comptes rattachés	192 083 965	3 749 157	188 334 808	154 084 030
Personnel	2 287 055		2 287 055	1 983 293
Etat	7 652 417		7 652 417	7 990 083
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	510 710		510 710	201 899
Comptes de régularisation actif	684 204		684 204	350 734
Titres et valeurs de placement				
Ecart de conversion (Actif circulant)	1 814 194		1 814 194	206 289
Actif circulant hors trésorerie	361 255 252	8 819 496	352 435 756	317 982 737
Trésorerie Actif	468 749	0	468 749	439 110
Chèques et valeurs à encaisser	364 125		364 125	100 328
Banques, T.G. et C. P.	60 629		60 629	322 741
Caisse, Régies d'avances et accreditifs	43 995		43 995	16 042
Total Actif	618 926 960	108 639 370	510 287 590	461 305 376

PASSIF en MAD	juin-05	juin-04
Total des Capitaux Propres	158 822 907	133 400 767
Capital social ou personnel	120 000 000	100 000 000
Actionnaires, capital souscrit non appelé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 787 391	5 627 129
Réserve réglementée		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 545 588	9 930 610
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	25 489 928	17 843 028
Capitaux propres et assimilés	36 716 787	42 030 760
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	36 716 787	42 030 760
Dettes de financement	34 673 954	65 197 214
Emprunts obligataires		
Crédit à moyen terme		
Autres dettes de Financement	34 673 954	65 197 214
Provisions durables pour risques et charges	180 000	580 000
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	180 000	580 000
Ecart de conversion passif	0	228 303
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		228 303
Financements permanents	230 393 648	241 437 043
Dettes du passif circulant	169 016 740	157 015 727
Fournisseurs et comptes rattachés	122 083 311	145 681 635
Clients créditeurs, avances et acomptes	515 393	275 924
Personnel	3 659 742	2 073 324
Organismes sociaux	1 996 011	1 991 009
Etat	4 225 360	1 206 013
Comptes d'associés	30 505 100	
Autres créanciers	5 721 822	5 420 505
Comptes de régularisation Passif	310 000	367 317
Autres provisions pour risques et charges	1 853 795	308 089
Ecart de conversion (Passif circulant)	857 981	1 107 002
Passif circulant hors trésorerie	171 728 515	158 430 817
Trésorerie passif	108 165 427	61 437 517
Crédits d'escompte	49 638 190	13 345 034
Crédits de trésorerie	45 000 000	30 000 000
Banque de régularisation	13 527 237	18 092 483
Total passif circulant	279 893 942	219 868 334
Total Passif	510 287 590	461 305 377

CPC SEMESTRIELS 2004-2005

Compte de Produits et de Charges en MAD		
	juin-05	juin-04
Libellé		
Chiffre d'affaires (H.T.)	264 876 658	269 153 681
Ventes de marchandises en l'état	78 424 828	88 448 026
Ventes de biens et de services produits	186 451 830	180 705 654
Produits d'exploitation	275 133 194	283 238 132
Variation de stocks de produits	1 630 424	8 721 375
Immob. produites par l'entr. pour elle-même	0	0
Subventions d'exploitation	0	1 425 947
Autres produits d'exploitation	131 111	301 210
Reprises d'exploitation; transferts de charges	8 495 002	3 635 919
Charges d'exploitation	234 802 112	248 113 276
Achats revendus de marchandises	56 653 000	68 441 216
Achats consommés de matières et fournitures	81 942 745	97 386 746
Autres charges externes	42 158 714	35 248 493
Impôts et taxes	723 730	565 629
Charges du personnel	38 397 651	33 532 808
Autres charges d'exploitation	0	0
Dotations d'exploitation (amortissements, provisions)	14 926 272	12 938 384
Résultat d'exploitation	40 331 082	35 124 856
Produits financiers	1 607 125	3 026 356
Produits de titres de participation	0	0
Gains de change	906 685	1 966 303
Intérêts et autres produits financiers	372	130
Reprises financières: transfert de charges	700 067	1 059 923
Charges financières	5 381 776	4 115 672
Charges d'intérêts	3 062 934	2 874 244
Perte de change	455 751	892 028
Autres charges financières	47 677	63 112
Dotations financières	1 815 414	286 289
Résultat financier	-3 774 652	-1 089 316
Résultat courant	36 556 430	34 035 540
Produits non courant	5 411 908	653 564
Produits de cessions d'immobilisations	270 520	35 000
Subvention d'équilibre	0	0
Reprises sur subventions d'invest	0	0
Autres produits non courants	4 106	1 942
Reprises non courantes: transferts de charges	5 137 282	616 622
Charges non courantes	5 636 870	8 686 917
VNCA des immobilisations cédées	183 035	19 968
Subventions accordées	0	0
Autres charges non courantes	272 795	1 574
Dotations non courantes aux amort et provisions	5 181 040	8 665 375
Résultat non courant	-224 962	-8 033 353
Résultat avant impôts	36 331 468	26 002 188
Impôts sur les résultats	10 841 540	8 159 160
Résultat net de l'exercice	25 489 928	17 843 028